MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterFinish HV 78 gry

Code du produit : 00000000055513778 00000000055513778

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.

Adresse : 1800 CLARK BLVD

Brampton ON L6T 4M7

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Numéro National d'Appel en

cas d'Urgence

USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 2

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposi-

tailis organes cibles - expo

tion unique

Catégorie 3

Toxicité spécifique pour cer-

tains organes cibles - exposi-

tion répétée

Catégorie 2 (Système nerveux central)

Danger par aspiration : Catégorie 1

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

Catégorie 2

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquaCatégorie 3

tique

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans

les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets

néfastes à long terme.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau

exposée soigneusement après manipulation.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

Intervention:

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P331 NE PAS faire vomir. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de

carbone pour l'extinction.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

Stockage:

avant réutilisation.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Pas de données disponibles.

Composants

Nom Chimique	Nom com-	NoCAS	Concentration (% w/w)
	mun/Synonyme		
toluène	Méthylbenzène	108-88-3	>= 25 - < 50
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 1 - < 3

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seu-

lement plusieurs heures plus tard.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

peau

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion

: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de nuire au fœtus.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

: Eau pulvérisée

Mousse Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro-

priés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fer-

mées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection : Le produit n'est pas explosif. contre l'incendie et l'explosion

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

pression.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

Défense de fumer.





Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter

Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé

TRGS 509/510.

Température de stockage

recommandée

0°C

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Température minimum de stockage:

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
toluène	108-88-3	TWA	50 ppm 188 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.2 mg/m3 (Dioxyde de ti- tane)	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	2.5 mg/m3 (Dioxyde de ti- tane)	ACGIH

Mesures d'ordre technique

Pas de données applicables disponibles.

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations

> supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué

approprié.

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection des yeux Flacon pour le rincage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

centration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

> Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide

Couleur couleurs variées

Odeur doux(ce), de solvant

Seuil olfactif Donnée non disponible

рΗ Non applicable

Point de fusion Pas de données applicables disponibles.

Point de congélation Pas de données applicables disponibles.

Point d'ébullition 110 °C

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

Point d'éclair : 4 °C

Taux d'évaporation : Pas de données applicables disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz) : Facilement inflammable.

Méthode: dérivé du point d'inflammation

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

6.7 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

2.5 % (v)

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Plus lourd que l'air.

Densité relative : Pas de données applicables disponibles.

Densité : env. 1.0 gcm3 (20 °C)

Masse volumique apparente : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Pas de données applicables disponibles.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Pas de données disponibles.

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Propriétés explosives : Non explosif

Non explosif

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

comburant





Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

température de sublimation

Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire

Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Acides forts

Des bases fortes Oxydants forts

Agents réducteurs forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescrip-

tions/indications pour le stockage et la manipulation sont res-

pectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

Produit:

Remarques Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du

système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoguer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

Peut également endommager les poumons en cas d'ingestion (danger par aspiration).

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête,

vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peu-

vent donner des effets narcotiques.

Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

aquatique

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

MasterFinish HV 78 gry



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

milieu aquatique

néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

nationales.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Numéro ONU : UN 1139

Nom d'expédition des Na: SOLUTION D'ENROBAGE

tions unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1139
Nom d'expédition des Na- : Coating solution

tions unies

Classe : 3

11 / 14





Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

Groupe d'emballage

: II

Etiquettes

: Flammable Liquids

Instructions de conditionne-

364

ment (avion cargo)

. 50-

Instructions de conditionne-

353

ment (avion de ligne)

Code IMDG

Numéro ONU

UN 1139

Nom d'expédition des Na-

COATING SOLUTION

tions unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3

EmS Code : F-E, <u>S-E</u> Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU : UN 1139

Nom d'expédition des Na-

tions unies

SOLUTION D'ENROBAGE

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
Code ERG : 127
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)





Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/28/2023 3.0 08/15/2023 000000260601 Date de la première version publiée:

01/24/2023

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-





Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260601

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/24/2023

port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR